

FORUM FRANCOPHONE DES DIRIGEANTS ET CADRES D'ENTREPRISES SUR LE PARTAGE DES BONNES PRATIQUES EN MATIERE DE RESPONSABILITE SOCIALE ET SOCIETALE (RSE)



RAPPORT GENERAL DU FORUM

Date : 27 Janvier 2009 de 9h à 17h30

Lieu : Savana Dakar

Organisateurs : RSE Sénégal – Ambassade du Canada au Sénégal – Ministère de la Culture, du Patrimoine Historique classé, des Langues Nationales et de la Francophonie

Sponsors principaux : ARTP – Sococim Industries – Eiffage Senegal - Ashoka

Autres sponsors : Deloitte – Afd – Fumoa/Cofisac – Elton – Novasen – Sodefitex – Afri'Cart

Participants : 108 personnes + 10 journalistes (voir liste des présents en annexe 1) dont

- 1 Secrétaire Général du Ministère chargé de la Culture et de la Francophonie : **M. Pape Massene SENE**
- 2 Ambassadeurs :
 - Ambassadeur du Canada au Sénégal : **Son Excellence M. Jean Pierre BOLDUC**
 - Déléguée de Wallonie Bruxelles : **Son Excellence Mme Anne LANGE**
- 2 Présidents de Conseil d'administration
 - SOCO CIM Industries : **Mme Aïssatou NDIAYE NIANG**
 - Groupe PRESTIGE : **M. Ousmane Joseph DIOP**
- 1 Député à l'Assemblée Nationale (région de Kédougou) : **M. Moustapha MAMBA GUIRASSY**
- 6 Directeurs nationaux : **Mines, Industrie, PME, Energie, TIC, Francophonie**
- 10 Directeurs Généraux d'entreprise : **Artp, Sodefitex, Elton, Nsia, Laiterie du Berger, Novasen, Oromin, Iam Gold/Agem, Ais, Deloitte**
- Plusieurs cadres de plusieurs entreprises et de l'administration
- Organisations : **Cnp, Chambre de Commerce Canado Afrique de l'Ouest, Ashoka, Oxfam America, Danone Communities Fund**
- Partenaires au développement : **Gouvernement du Canada, Banque Mondiale, Afd, Gtz, Cde**

Programme : voir en annexe 2

Objectifs du Forum :

- mieux faire connaître la RSE et faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques
- s'informer et échanger sur le thème de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et de l'Entrepreneuriat social,
- identifier les bonnes pratiques RSE,
- partager les expériences et leçons apprises des initiatives RSE
- entamer une réflexion pour engager son entreprise dans un projet RSE,
- trouver des approches pour s'engager dans une démarche RSE

Quelques définitions sur la RSE issues des interventions :

- Philippe BARRY (RSE Sénégal) = « La citoyenneté ou responsabilité d'entreprise est un engagement à respecter un ensemble de principes qui dépasse la simple application des dispositions légales. Il s'agit d'un processus

d'amélioration dans le cadre duquel les entreprises intègrent de manière volontaire, systématique et cohérente, des considérations d'ordre social, environnemental et économique dans leur gestion, et ce, en concertation avec les parties prenantes ou avec les intéressés. »

- Excellence Jean Pierre BOLDUC (Ambassade du Canada) = « La RSE se définit comme la façon dont les entreprises intègrent sur une base volontaire les préoccupations sociales, environnementales, économiques et de main d'œuvre dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs partenaires privés, gouvernementaux et locaux. En reconnaissant l'importance du secteur privé en ce qui a trait au développement économique et à la création de richesse, la RSE contribue au partage des avantages pour les entreprises, leurs employés, les intervenants et les collectivités au sein desquelles ces entreprises évoluent. »

Responsables des modérations :

- **Mme Aminata Cira LO PAYE** = Directrice de la Francophonie
- **Mme Maïmouna DIOP DIAGNE** = Directrice des TIC
- **M. Babacar THIAM** = Direction du Travail et de la Sécurité Sociale
- **M. Ibrahima DIOUF** = Directeur des PME

CEREMONIE OFFICIELLE D'OUVERTURE DU FORUM



Mr Philippe BARRY – Coordonnateur RSE Senegal

“...Ce Forum constitue pour RSE Sénégal et ses entreprises partenaires le point de départ d'un plan qui vise à, travers des actions de promotion, de communication et de réflexion, à **inciter un plus grand nombre d'entreprises et de dirigeants à s'inscrire dans une dynamique de bonne gouvernance d'entreprise et surtout, à initier des projets de développement durable**. Nous envisageons à la suite de ce Forum d'approfondir la réflexion sur les domaines de la RSE en organisant en partenariat avec les directions nationales des administrations présentes, les organisations patronales et le milieu universitaire une série de rencontres thématiques...”

“...S'il est vrai que très peu d'entreprises intègrent à ce jour dans leur politique de management le concept de responsabilité sociétale, se limitant le plus souvent à des actions philanthropiques ponctuelles, nous avons souhaité montrer par les différents témoignages qui vont être délivrés que **l'Entreprise sénégalaise peut et doit davantage s'investir dans le champ de l'économie sociale au travers de pratiques RSE et de projets ayant un impact direct sur les conditions de vie et de santé des populations sénégalaises**.

Mais il faudrait pour cela, Monsieur le Représentant du Ministre, que l'Etat consente :

-d'une part, à **soutenir la mise en place d'un dispositif public privé d'appui et d'accompagnement des entreprises qui initient des projets à dimension sociétale,**

-et d'autre part, à **octroyer des avantages fiscaux plus incitatifs en faveur du Mécénat d'Entreprise.**

La mise en oeuvre de telles propositions permettraient assurément à notre pays de renforcer notre capacité à capter les fonds internationaux privés importants disponibles aujourd'hui pour la réalisation de projets “sociaux” concrets dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, la lutte contre les changements climatiques, la santé, l'éducation, le développement des Arts, etc...”

Son Excellence M. Jean Pierre BOLDUC, Ambassadeur du Canada au Sénégal

«Je demeure convaincu que les entreprises canadiennes peuvent contribuer grandement au développement durable en adoptant un comportement socialement responsable dans le pays où elles sont établies. Nos experts canadiens du Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce International ainsi que des Ressources Naturelles Canada présents avec nous aujourd'hui sauront certainement donner des exemples concrets et partager avec vous les bonnes pratiques entourant l'expérience canadienne en RSE.

Le comportement responsable doit être considéré comme un élément important d'une entreprise prospère et viable. Toutefois, il ne peut remplacer le rôle que doivent jouer les gouvernements hôtes. En d'autres mots, il ne faut pas considérer que la RSE peut se substituer aux activités reliées aux responsabilités des gouvernements. En fait, les sociétés engagées dans les initiatives reliées à la RSE viennent plutôt appuyer l'action des gouvernements afin de maximiser les bénéfices aux populations... »

M. Pape Massene SENE, Secrétaire Général du Ministère de la Culture, du Patrimoine Historique classé, des Langues Nationales et de la Francophonie

M.SENE a fait un vibrant plaidoyer en faveur de la prise en compte de la dimension culturelle dans la politique de responsabilité sociale des entreprises. Il a insisté sur la nécessité pour les entreprises d'interagir avec le tissu social dans lequel elles sont implantées. Il a ainsi montré à travers son discours que **cette démarche d'interaction entre les activités de l'entreprise et la communauté environnante est d'abord culturelle.**

M.SENE a rappelé que le Sommet de la Francophonie a montré que la RSE est une préoccupation nouvelle tant au Sénégal que dans les pays développés.

Une prise de conscience des dirigeants est naissante mais réelle, à l'instar de la SOCOCIM Industrie qui soucieux d'atténuer les pollutions émises par son activité déroule des exemples de bonnes pratiques environnementales.

M.SENE a fait observer aux milieux des affaires que le secteur culturel recèle également d'un gisement à plus value économique, que ce soit dans le domaine de la musique, de la littérature, etc... Il a ainsi invité les dirigeants d'entreprise à **investir dans ce secteur plus sous l'angle d'opportunités économiques que de simples actions philanthropiques.**

SYNTHESE DES EXPOSES

M. Brennan YOUNG, Responsable RSE au sein du Service des délégués commerciaux du Canada – Ministère canadien des Affaires Étrangères et du Commerce International

<http://www.rse.gc.ca> et <http://www.deleguescommerciaux.gc.ca>

Après avoir présenté le concept de la RSE dans le cadre du thème « **la responsabilité sociale d'entreprise : approche canadienne** », l'intervenant a mis l'accent sur les difficultés auxquelles se heurtent les entreprises et les parties prenantes et a donné des exemples d'entreprises canadiennes qui appliquent dans leur management le concept de la RSE. Il a également informé l'assistance de quelle manière les missions diplomatiques canadiennes à l'étranger appuient la promotion de la RSE.

Le Service des délégués commerciaux du Canada
The Canadian Trade Commissioner Service

Le Service des délégués commerciaux du Canada
The Canadian Trade Commissioner Service

Difficultés auxquelles se heurtent les entreprises et les parties prenantes

- Communication
- Environnement
- Normes de travail
- Sécurité
- Rôle de la population locale et de la communauté
- Participation de multiples parties prenantes
- Gouvernance et cadre juridique
- Prévisibilité des taxes et des redevances
- Avantages à l'échelle locale et développement économique durable
- Perception et réalité
- Rôle du gouvernement

Exemples dans des secteurs canadiens

- Scotiabank (finance)
 - Signataires des principes de l'Équateur.
- Magna (pièces automobiles)
 - Constitution d'entreprise définit une contribution à des organismes de bienfaisance ou à but non lucratif.
- Bombardier (transports)
 - Signataire du Pacte mondial des Nations Unies.
- Husky (pétrole et gaz)
 - Affaires autochtones (investissement dans les communautés), santé, sécurité et environnement et diversité.

Le Service des délégués commerciaux du Canada
The Canadian Trade Commissioner Service

Initiatives de RSE mises en œuvre par des missions diplomatiques canadiennes à l'étranger

- Tables rondes, ateliers, colloques, activités de promotion
 - Sénégal, Burkina Faso, Mali, Colombie, Guatemala, Panama, Venezuela, Mexique, Guyana, Brésil, République démocratique du Congo, Chili et Trinité-et-Tobago
- Guide sur la RSE à l'intention des gestionnaires
 - Chambre de commerce canado-chinoise
- Boîte à outils sur le secteur de l'exploitation minière




Dr Nathalie ROSS, Conseillère scientifique principale en matière de politiques, Service des Minéraux et Métaux – Ministère canadien des Ressources Naturelles

www.rncan.gc.ca/smm

L'exposé du Dr Nathalie ROSS a porté sur le thème « *l'engagement des communautés dans le secteur minier canadien: initiatives exemplaires et outils* » et a été structuré de la manière suivante :

- Contribution de l'industrie minière canadienne à l'économie et au développement des communautés
- Les pratiques minières au Canada
- L'expérience canadienne d'engagement des communautés (exemples)
- Ressources naturelles Canada : mandat, information, outils



La participation des Autochtones aux décisions liées aux projets miniers



- L'obligation légale pour le gouvernement de consulter les communautés autochtones et d'offrir des accommodements s'il y a atteinte aux droits ou aux traités autochtones
- Des protocoles de consultation et des lignes directrices dans plusieurs provinces et territoires
- Des lignes de conduite volontaires adoptées par les compagnies
- Des outils élaborés par les associations minières

Les ressources naturelles du Canada – Pour aujourd'hui et pour demain.

Les communautés autochtones et l'exploitation minière – ERA



Les ERA comprennent des dispositions concernant :

- les occasions d'affaires
- l'emploi et la formation
- le soutien à la vie sociale, culturelle et communautaire
- l'aspect financier
- la protection de l'environnement et de la culture
- la stratégie socio-économique de l'après-femture
- résolution de conflits



Les ressources naturelles du Canada – Pour aujourd'hui et pour demain.

Ressources naturelles Canada, Secteur des minéraux et des métaux – information et outils



Pour aider les communautés à mieux connaître l'activité minière

- Vidéo sur la séquence minière
- Bulletins d'information sur l'activité minière
- Sessions d'information sur l'exploration et l'exploitation minières
- Aide-mémoire à l'intention des sociétés minières
- Cartes des ententes
- Guide d'information minière pour les communautés autochtones



Les ressources naturelles du Canada – Pour aujourd'hui et pour demain.

M. Julien RIVALS, Manager Environnement et Développement Durable – DELOITTE France

www.deloitte.fr

Après avoir présenté les différentes activités du pôle Développement Durable du Cabinet international DELOITTE France ainsi que les références dans le domaine, M. RIVALS a articulé son exposé autour des points suivants

- Introduction
- Identifier les risques et opportunités pour l'entreprise
- Mettre en place une démarche de RSE
- Mesurer la performance globale de l'entreprise



Construire sa propre cartographie des risques et opportunités de développement durable

		Conformité	Réputation	Coûts	Levier commercial	Levier managérial
1	Reputation	✓✓	✓✓			✓✓
2	Sourcing éthique	✓	✓✓✓		✓	✓
3	Produits orientés Développement Durable		✓✓	✓	✓✓✓	✓
4	Marketing et communication responsables		✓✓		✓✓	✓
5	Gestion des déchets		✓✓	✓		
6	REACH / Traçabilité			✓		
7	Logistique et transports		✓	✓✓		
8	Conception et gestion durable des magasins	✓	✓	✓	✓	✓
9	Gestion des diversités	✓	✓			✓✓
10	Gestion de l'emploi et politique salariale	✓✓	✓	✓✓		✓✓✓
11	Conditions de travail, santé et sécurité	✓✓	✓	✓✓		✓✓✓
12	Engagement dans la communauté		✓✓	✓	✓	✓✓

Forum RSE Sénégal - 27 janvier 2009

© Deloitte, Conseil 2008

Le développement durable pour l'entreprise : Une démarche de progrès continu « Plan, Do, Check, Act »



Forum RSE Sénégal - 27 janvier 2009

© Deloitte, Conseil 2008

L'avenir du développement durable passe par sa mesure objective

- Mesure de la performance globale des entreprises
 - Nouvelles obligations réglementaires : loi « NRE », empreinte carbone
 - Rôle des « agences de notation sociale » type Vigeo, Ininvest, BMJ...
 - Création des référentiels de reporting sectoriels (vers des « IFRS » du développement durable ?)
 - Questionnaire/cahier des charges des maisons-mères ou donneurs d'ordre (publics et privés)
- Mesure des projets et des décisions au regard de critères de développement durable
 - Outils de pilotage / Tableaux de bord développement durable
 - Nouveaux critères d'investissement
- Mesure des performances développement durable des produits et services
 - Certifications / Labels / Etiquetage
 - Analyse de Cycle de Vie (ACV)

Forum RSE Sénégal - 27 janvier 2009

© Deloitte, Conseil 2008

Répondre aux enjeux de développement durable : Des domaines de responsabilités élargis pour l'entreprise

Gouvernance & éthique des affaires :

- pratiques de gouvernement d'entreprise
- pratiques commerciales, déontologie, conformité,...
- lutte contre la corruption, le blanchiment, les mafias,...

Responsabilité économique :

- croissance, innovation et qualité des produits et services
- production et répartition de la valeur ajoutée entre parties prenantes
- transparence de l'information économique et financière

Responsabilité environnementale :

- consommation (eau, matières premières et énergie), rejets (CO2, polluants, eaux usées,...) et déchets

- impacts écologiques sur l'ensemble du cycle de vie des produits et services
- impacts directs (production, logistique) et indirects (utilisation, fin de vie)

Responsabilité sociale (interne) :

- respect des droits de l'homme et principes fondamentaux de l'OIT (liberté syndicale, d'expression, travail forcé, travail des enfants,...)
- politique de rémunération, gestion prévisionnelle des compétences, formation, reclassement
- santé et sécurité au travail, amélioration des conditions de travail, dialogue social
- respect des diversités (ethniques, religieuses, sociales, handicap,...)

Responsabilité sociétale (ou sociale externe) :

- relations avec les communautés locales, mécénat, fondations d'entreprise
- soutien aux défis sanitaires et sociaux (VIH, malaria, pauvreté, faim, éducation,...)
- accessibilité des produits et services, notamment les biens essentiels (eau, énergie, transport, soins...)
- impact des produits et services sur la sécurité et la santé des consommateurs/utilisateurs (ondes électromagnétiques, OGM,...)

M. Ahmed Bachir DIOP, Directeur Général de SODEFITEX (Groupe GEOCOTON)

www.sodefitex.sn

Après avoir présenté les deux missions principales de la SODEFITEX, à savoir :

- Développement de la filière cotonnière sénégalaise,
- Et Diversification agro-industrielle et prestation de services d'appui au développement rural avec Bantaare (Base d'Appui aux Méthodes et techniques pour l'Agriculture, les Autres Activités Rurales et l'Environnement)

Mr DIOP a décliné la vision, les valeurs et l'ambition qui guide la politique de management de cette entreprise implanté dans la Région de Tambacounda, au Sud Est du Sénégal.

Ambition : La SODEFITEX place l'exploitation agricole familiale, le développement des ressources humaines, l'amélioration des revenus et des conditions de vie des ruraux au centre de ses préoccupations pour que, dans le Tiers Sud du pays, lève la **Nouvelle Économie Rurale**.

Il a ensuite présenté les expériences réalisées, en cours et en perspective de SODEFITEX dans le domaine de la RSE :



« Médecins en Zone Cotonnière »

- Opération menée par notre entreprise durant les trois premières années avec l'appoint du ministère de la santé à travers le Programme de Développement Intégré de la Santé (PDIS)
- A permis, entre 2001 et 2005, la consultation de **29 743 ruraux** par **115 jeunes médecins itinérants** durant les mois d'août et de septembre

SODEFITEX



Société de développement et des fibres textiles

Accès à l'information.....

- Mise en place de **deux radios communautaires** à Vélingara et Saraya, en collaboration avec l'Unesco Breda, dans le cadre de la mise en place des Centres multimédias communautaires pour réduire la fracture numérique. **Journaux** en LN



SODEFITEX



Société de développement et des fibres textiles

En perspective....

- Outre la bataille sans fin pour la saturation de notre potentiel industriel, la réduction de nos charges la consolidation et le renforcement de l'excellente réputation du coton sénégalais
- Certification « environnement sécurité »
- Efficacité énergétique maximale pour faire face aux coûts de production et contribuer à réduire les émissions de carbone
- Montée en puissance de la diversification (Projet Bassins laitiers du TS, Valorisation des tiges de cotonniers, minoteries, rizerie....)
- Relance de « Médecins en Zone Cotonnière »

SODEFITEX



Société de développement et des fibres textiles



M. Cheikh Ahmadou Bamba FALL, Directeur Général de NOVASEN / CARBOSEN

Transformer un résidu agricole (coque d'arachide) en charbon vert afin d'éviter les risques d'incendies et participer dans le même temps à la lutte contre déforestation, c'est le pari réussi au Sénégal de CARBOSEN, joint venture entre l'entreprise sénégalaise NOVASEN et l'entreprise néerlandaise CARBO.

Mr FALL a décrit le contexte de ce projet, le process technologique mis en œuvre et les perspectives qui auront un impact sur la vie des populations de la Région de Kaolack, lieu d'implantation de cette nouvelle unité industrielle.



NOVASEN

- Produit 20 000 T de coques vides d'arachides par an
- Les coques sont stockées sur un site hors de la ville de Kaolack appelé Sing-Sing
- Les coques vides posent d'énormes risques d'incendie et de pollution

CARBOSEN

- Extruder



CARBOSEN

- Production de charbon à base de coques vides d'arachides



M. Bagoré BATHILY, Directeur Général de la LAITERIE DU BERGER

Autre défi relevé : concilier l'implantation d'une laiterie à proximité d'une zone de collecte de lait frais (Richard Toll – Région de Saint Louis) avec un marché/une cible commerciale distant de 350 km (Dakar). La Laiterie du Berger est en elle-même une véritable expérience de développement durable, contribuant ainsi à la mise en valeur des activités des éleveurs dans une région décentralisée du Sénégal.





La Laiterie du Berger









Il était une fois le Lait...

De l'idée à l'entreprise

L'idée de créer cette entreprise est venue du double constat:

- Existence d'une production de lait dans certaines régions du Sénégal; très peu valorisée
- Existence d'une demande dans les grandes villes pour les produits élaborés à partir de lait frais; peu satisfaite

D'où le projet de créer « LA LAITERIE DU BERGER S.A. »

- Collecte du lait et d'encadrement des éleveurs
- Transformation industrielle pour arriver aux produits attendus sur le marché
- Commercialisation au niveau des grandes villes

En conclusion

LDB a une démarche de pionnier, et si elle parvient à se réaliser selon ses prévisions, l'impact socio économique sera important, en particulier pour le développement d'une filière laitière nationale.

LDB est une entreprise ambitieuse, portée par une équipe de promoteurs et de partenaires solides. Toutefois, elle a une démarche complexe, à différents niveaux: d'une filière (différents métiers) avec une ambition sociale combinée à une ambition de rentabilité financière rapide.

LDB, une entreprise « utile » ... partenaire du Développement

- Une démarche proche de celle de la micro-finance;
- RSE voire social business: l'entreprise comme outil pour développer de la valeur sociale ou sociétale

Il était une fois le Lait...

Il était une fois le Lait...

Mme Salmou GOUROUZA DJIBO, Directrice Générale de OROMIN Ltd (Canada)

http://www.romin.com/s/NewsReleases_FR.asp?DateRange=2008/01/01...2008/12/31

Investissement privé canadien dans le secteur des mines (extraction aurifère), OROMIN est implanté depuis 2006 dans la région de Kédougou (Sénégal Oriental) pour exploiter un Projet aurifère à Sabodala.

Mme Salmou GOUROUZA DJIBO a présenté les actions menées par OROMIN dans le cadre du Programme Social Minier (PSM) et hors PSM. Elle a rappelé les investissements importants réalisés dans le volet social et sociétal alors que la Société n'est pour l'instant qu'en phase d'exploration.



DESCRIPTION DU PROJET SABODALA

- Activités d'exploration d'or – 2006 ...
- Estimation préliminaire des réserves sur 3 gites: 1 400 000 oz (env. 43T)
- Pour 2009:
 - ✓ Poursuite de l'exploration
 - ✓ Mise à jour calcul des réserves
 - ✓ Préparation Étude de Préfaisabilité

Salmou Gourouza Djibo 4

PROGRAMME SOCIAL MINIER

- Fonds sociaux négociés par l'État dans la convention minière
- Élaborer par un Comité Régional:
 - ✓ meilleur maillage de l'exécution des activités sociales sur toute la zone,
 - ✓ identification des besoins spécifiques et prioritaires de toutes les couches sociales
 - ✓ Éviter dédoublement des activités
- Bénéficiaires: populations riveraines de la zone d'intervention d'Oromin

Salmou Gourouza Djibo 5

PROGRAMME SOCIAL MINIER (suite)

- Exécuté par OROMIN, avec les collectivités locales
- Opportunité de contribuer avec des actions concrètes, à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations locales
- 3 volets: Santé, Education, Hydraulique
- Montant total dépensé: Env. un demi milliard FCFA (2006-2008)

Salmou Gourouza Djibo 6

M. Moctar DIAW – Directeur Environnement de SOCO CIM Industries

L'intervention de SOCO CIM lors du Forum a été structurée sur la base des 3 leviers que constituent le concept de la RSE : la Présidente du Conseil d'administration a abordé la question relative au volet Social et Sociétal, le Directeur des Relations Publiques et de la Communication a parlé du volet Economique et notamment des investissements socialement responsables (ISR) et le Directeur de l'Environnement a exposé sur le Projet JATROPHA (volet Environnement) :

Introduisant la communication de SOCO CIM Industries sur le Projet de cultures industrielles de JATROPHA, la Présidente du Conseil d'administration, **Mme Aïssatou NDIAYE NIANG** a tenu à féliciter les organisateurs du Forum pour cette heureuse initiative qui permet de montrer que le Sénégal dispose déjà d'un portefeuille d'entreprises inscrites dans la voie du développement durable et de l'engagement citoyen, dont SOCO CIM Industries filiale du Groupe VICAT France.

Mme NDIAYE, après avoir présenté brièvement les implantations du Groupe VICAT dans le monde et en particulier en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali et Mauritanie), a dit toute l'attention qu'elle attache en tant que présidente du Conseil d'administration de SOCO CIM Industries, au bon ancrage de la société dans le tissu sociétal de Rufisque et Bargny, et au-delà du Sénégal. Elle rappelle que le Groupe accorde une importance particulière à un management prenant en compte les valeurs et la culture du pays d'implantation pour un meilleur développement durable. En tant

qu'entreprise socialement responsable, les dirigeants de SOCOCIM Industries ont tenu à orienter très vite les actions vers :

- La création de la richesse nationale : SOCOCIM contribuant à hauteur de 2,2% du PIB national
- Une meilleure intégration à son environnement immédiat : Rufisque, Bargny et Pout. Il s'agit de faire de SOCOCIM un partenaire privilégié des populations directement concernées et de réunir toutes les conditions utiles et bénéfiques pour les populations vivantes dans l'environnement immédiat.

Des réflexions sont actuellement en cours pour consolider les actions sociales et sociétales ayant un impact durable sur les populations. La SOCOCIM compte déjà sur son Centre culturel multifonctionnel qui permet aux lycéens et étudiants de disposer d'un centre de lecture, aux populations de Rufisque d'accéder plus facilement à un lieu de culture. Sans compter les aides ponctuelles offertes au Gouvernement et aux autorités locales lors de catastrophes (inondations, etc...), aux salariés.

Mr Jean Martin JEAMPY, Directeur des Relations Publiques et de la Communication, présentant les excuses du Directeur Général de SOCOCIM Industries empêché, a succédé à Mme la Présidente du Conseil d'Administration pour présenter la fiche d'identité de SOCOCIM Industries en termes techniques et financiers : la plus grande cimenterie de l'Afrique de l'Ouest en terme de capacité de production, 5000 emplois directs et indirects, plan d'investissement sur 2 ans (2008-2009) portant la production à 3,5 millions de tonnes de ciment pour satisfaire le marché national et la sous région (100 milliards Fcfa), nouvelles technologies permettant de réduire les émissions de poussières, limiter la consommation d'énergie, réduire les émissions de CO2, autant de mesures qui entrent dans le cadre de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE).

Outre le Projet JATROPHA qui permettra une diversification des combustibles, une réflexion est également en cours à la demande du Président de la République pour valoriser les déchets en cimenterie ; le Groupe VICAT ayant déjà une expertise dans ce domaine puisqu'il utilise l'ensemble des déchets tirés des résidus de broyage automobile, des déchets ménagers, des déchets plastiques comme combustible de substitution.

Le Projet de cultures industrielles de JATROPHA a par la suite été présenté par **Mr Moctar DIAW**, Directeur Environnement :



Développement de cultures industrielles

SOCOCIM souhaite établir des partenariats durables avec des propriétaires fonciers pour la production de jatropa :

- ◊ État
- ◊ Communautés Rurales
- ◊ Organisations Communautaires de Base
- ◊ Producteurs privés

Critères de recherche socio-économiques :

- ◊ plantations < 150 km de Rufisque si possible
- ◊ surfaces des plantations entre 300 et 900 ha
- ◊ partenariats sur le long terme (> 25 ans)
- ◊ signature de la « Charte de culture de jatropa »

Projet biocombustibles, chiffres prévisionnels

Un projet unique au monde de par son procédé!

Remplacer 40 % du charbon par des fruits de jatropa entiers dans la cimenterie de Rufisque

- Consommation de fruits de jatropa : 88 000 t/an
- Surface requise pour les plantations : 11 000 ha
- Coût global de 18 millions d'euros, 11,8 milliards FCFA

Conclusions

Le projet « jatropa » de SOCOCIM Industries :

- ◊ est en phase avec la politique nationale en matière de développement des biocarburants. Le gouvernement du SENEGAL compte en faire un projet d'Etat.
- ◊ s'inscrit dans une logique de partenariats durables
- ◊ est un projet gagnant-gagnant pour l'ensemble des acteurs de la filière
- ◊ permet de lutter contre le réchauffement climatique

M.Mauro PETRONI – Chargé de mission « Mécénat d’Art » à EIFFAGE Sénégal

www.eiffage.sn



M.PETRONI, représentant M.Gérard SENAC, Président Directeur Général de EIFFAGE Sénégal, a tracé l’itinéraire d’appui artistique qui remonte sur une période de 15 ans. Pourquoi on investit dans le Mécénat d’Art ? Parce nous croyons que la culture est un des moteurs essentiels du développement d’un pays. Le Sénégal étant une pépinière d’artistes notamment plastiques, l’entreprise a commencé d’abord par passion ce parcours de Mécène. Ce parcours s’est intensifié et à côté des ouvrages d’infrastructure, EIFFAGE Sénégal est aujourd’hui connu dans le domaine des arts.

Il s’agit pour la Direction de EIFAGE Sénégal de trouver un équilibre entre la liberté d’action et les exigences du pays car il n’appartient pas à l’entreprise de se substituer au Ministère de la Culture dans l’appui aux artistes.

« Nous invitons les autres entreprises du Sénégal à chercher des collaborations dans le domaine culturel.

Au niveau de EIFFAGE Sénégal, une réflexion est en cours pour structurer notre soutien et donner ainsi un sens à notre projet culturel. C’est l’occasion pour relancer les autorités sur la révision de la loi fiscale en faveur du Mécénat tel l’engagement pris par le Ministre chargé de la Culture lors de la précédente Biennale des Arts. »

Mr PETRONI a conclu en précisant que l’impact de l’action de EIFFAGE Sénégal dans le pays est donné par sa popularité.

M.Amadou KANE – Directeur Général de ELTON OIL

www.eltonoil.com

L’intervention de M. KANE a porté sur le volet Social de la RSE en présentant l’intérêt pour les employeurs d’entreprise ou d’un secteur de conclure un pacte social avec les travailleurs en tant qu’instrument favorisant des pratiques de RSE. Il a notamment donné l’exemple du pacte social dans le secteur du Pétrole, premier du genre a été signé au Sénégal.



**LE PACTE SOCIAL
GENERALITES**

- > « Du Contrat Social » au Pacte Social
 - > Principes éthiques sur la vie publique.
 - > Droits et devoirs entre administrés et administrateurs

- > Dans le cas qui nous intéresse aujourd’hui:
 - > Champ restreint: le monde de l’entreprise
 - > Démarche volontaire : engagement volontaire des parties d’aller au-delà des contraintes légales et statutaires

LE PACTE SOCIAL
LE CAS DU SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES AU SENEGAL

LE CADRE

- > Contexte
 - > Difficultés économiques et sociales de plus en plus marquées à l'échelle nationale et internationale;
 - > Risque de crise sociale et, partant, de ralentissement/paralysie de l'activité économique -> cercle vicieux.
- > Opportunité
 - > Comité National de Dialogue Social (CNDS) mis en place par Etat/Patronat/Syndicats
 - > Objectif: renforcer le cadre institutionnel pour approfondir le dialogue social
 - > Nov. 2002 : Charte Nationale pour le Dialogue Social
 - > Nov. 2007 : Les acteurs du secteur pétroliers décident de tirer avantage de cette opportunité.
- > Parties
 - > Les organisations patronales du sous secteur des hydrocarbures (aval) au Sénégal;
 - > Les organisations des travailleurs du sous secteur des hydrocarbures (aval) au Sénégal;
 - > Sous la modération du Ministère du Travail.
- > Objectifs
 - > Négocier une trêve de 3ans sans mouvements sociaux dans le secteur ...
 - > ... contre la satisfaction de revendications des travailleurs.

LE PACTE SOCIAL
LE CAS DU SOUS SECTEUR DES HYDROCARBURES AU SENEGAL

CONCLUSIONS

> A LA FIN ...

- > Revue exhaustive des revendications des travailleurs
- > De vieilles revendications satisfaites
- > Des parties qui se connaissent mieux
- > Paix, stabilité et sérénité pour faire face à des années difficiles
- > Sens des responsabilités sociale de tous les acteurs accrus.
- > Partenariat gagnant – gagnant
- > ... Un exemple à suivre par les autres secteurs

Mme Olga TOURE représentant M.Ibrahim Charles AMADOU – Directeur Général de FUMOA/COFISAC

FUMOA et COFISAC, filiales du Groupe Industrial Promotion Services West Africa (IPS wa), sont des entreprises fortement ancrées dans des valeurs sociales et le sociétales car appartenant au Réseau de l'Aga Khan pour le Développement (AKDN). AKDN est un groupe d'agences de développement privées, internationales et non confessionnelles qui oeuvrent à la création d'opportunités et à l'amélioration des conditions de vie dans des pays qui comptent parmi les plus pauvres du monde en voie de développement.

Mme TOURE, Directrice Commerciale de FUMOA et COFISAC, a présenté les grandes lignes du programme de lutte contre le SIDA mis en œuvre par la Direction Générale et le personnel de FUMOA/COFISAC dans le cadre d'un partenariat public privé (PPP) soutenu par la banque allemande, la DEG, et le Réseau AKDN.

Elle a également présenté SOLIPS, association de solidarité des travailleurs du Groupe IPS (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal) et de prise en charge des malades du SIDA et autres pandémies. Elle a lancé un appel aux partenaires au développement pour continuer à appuyer les initiatives prises par les entreprises du Groupe dans le cadre de leur politique de RSE.



Programme de Lutte contre le VIH SIDA

Enjeux :

- protéger la première ressource de l'entreprise
- sensibiliser le personnel pour éviter la maladie
- contribuer à stabiliser le taux national de Séroprévalence

-Appui financier de la Coopération Allemande, la DEG et le réseau

-AKDN: 9 millions de F CFA.

-Contribution COFISAC FUMOA: 4 millions de F CFA

Impact sur la vie de l'entreprise

- Rapprocher le personnel des deux entités FUMOA et COFISAC
- Rapprocher les familles en les conviant à la journée de sensibilisation
- Renforcer le dialogue et la communication entre les membres de l'administration et les usines
- Renforcer la culture d'entreprise



Objectifs du Fond de solidarité



- Aider financièrement les salariés présentant une incapacité totale permanente et qui ne sont plus aptes à l'emploi
- Financer les programmes de lutte contre le VIH Sida au sein des sociétés de l'Institution
- Assurer la prise en charge du travailleur malade en finançant le traitement, le suivi biologique, la prise en charge psycho-sociale

M. Daniel G. Goumalo SECK – Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP Sénégal)

www.artp.sn

L'ARTP Sénégal est une agence dont le management est engagé dans le volet sociétal de la RSE à travers un projet qui a été exposé par le Directeur Général de ladite agence : le projet pilote de télécommunications de la Région de Matam montre le lien fort entre l'utilisation des télécommunications, développement économique local et amélioration des conditions de vie et de santé des populations rurales. Mr SECK a également présenté l'ARTP comme une institution au service des populations sénégalaises, soucieuses de la préservation de leur santé. A cet effet, et dans le contexte d'implantation croissante des antennes radio et télécommunications en milieu urbain, il a délivré une communication sur le thème « rayonnement électromagnétique et santé des populations ».

Projet Pilote de MATAM



Résultats de la sélection des villages à desservir

L'application de ces critères d'identification a donné les résultats suivants :

1. Téléphonie publique: 127 villages
2. Téléphonie résidentielle: 39 villages
3. Internet : 26 villages
4. Applications et contenu: 13 villages

- ❑ Les bénéficiaires potentiels du projet sont les 420,000 habitants de Matam.
- ❑ Au moins 225,000 personnes bénéficieront directement des réseaux et services exigés pour les 166 villages identifiés.

Etude de la demande(villages)

Les communautés villageoises

Les communautés qui accèdent à la téléphonie publique ont tendance à avoir, en générale, plus d'accès aux services que ceux sans téléphones

Service	Avec téléphonie publique (%)	Sans téléphonie publique (%)
Une école primaire	100%	100%
Une école secondaire	77%	24%
Un marché	40%	7%
Une banque	40%	7%
Une poste publique	80%	27%
Un centre de santé	57%	24%
Un centre de santé	40%	7%
Un centre de santé	40%	7%
Un centre de santé	40%	7%
Des services sociaux	57%	24%

Etude de la demande(villages)

Les villages avec du service téléphonique possèdent une meilleure participation dans tous les types de programmes sociaux, sauf les programmes de nutrition.

Programme	Avec téléphonie publique (%)	Sans téléphonie publique (%)
Nutrition	2%	2%
Apprentissage	57%	40%
Microfinance	24%	24%
Crédit agricole	80%	40%
Infrastructures éducatives	80%	57%
Infrastructures de santé	80%	24%
Infrastructures de transport	77%	24%
Infrastructures agricoles	80%	24%
Infrastructures sociales	57%	24%

Rayonnement électromagnétique et santé des populations

L'ARTP reçoit de plus en plus de plaintes

Au courant des années 2007 et 2008, l'ARTP a reçu un certain nombre de plaintes émanant des populations riveraines des installations BTS des opérateurs de télécommunication.

Ces populations craignent généralement des effets sur leur santé, dus aux rayonnements non ionisants.

Normes Internationales et Loi nationale

Au niveau national, l'ARTP possède des outils de mesure et un protocole a d'ores et déjà été adopté pour effectuer ces mesures (Cas de Sénéméca).

Il reste cependant à définir un cadre réglementaire sous l'égide du Ministère de la Santé en relation avec les autres départements ministériels chargés de la protection civile ou sanitaire des populations

REFORME JURIDIQUE

Il est prévu des réformes juridiques pour mettre en conformité le code actuel avec les normes internationales en matière de de mesures de protection de santé des populations.

Ces réformes porteront en parti sur les articles cités ci-après :

REFORME JURIDIQUE

Exposition aux champs électromagnétiques

Article 77 :

L'installation des équipements radioélectriques doit se faire en tenant compte des impératifs liés à la protection du public par rapport aux champs électromagnétiques.

Mme Coumba TOURE – Représentante Régionale Sahel de ASHOKA

<http://sahel.ashoka.org/>

Participer à la structuration et au développement du secteur de l'Entrepreneuriat Social partout dans le monde, tel est la mission de l'Association mondiale ASHOKA représentée dans la Région Sahel par Mme Coumba TOURE qui a structuré sa communication sur « le rôle du Secteur privé dans l'entrepreneuriat social ». Elle a tenu auparavant à présenter les objectifs de cette association, à savoir :

- Sélectionner et accompagner dans leur développement des Entrepreneurs Sociaux particulièrement novateurs ;

- Les faire travailler ensemble en finançant des collaborations thématiques ;
- Contribuer à l'évolution du secteur de l'entrepreneuriat social dans le monde en développant une gamme de programmes et d'initiatives.



1_ Les entrepreneurs sociaux, Ashoka

Qu'est ce qu'un entrepreneur social ?

Exemple d'entrepreneurs sociaux Ashoka (voir documents distribuer)

- Amé Thiām de Handicap.sn
- Hamadou Tidiane Sy. de Ouestafnews
- Ibrahima Sory Diallo de L'ONG la Lumière
- Opè Sissokho de Expema
- Ndeye Dague Guéye de Anhms
- Abdourahmane Mbengue de ABS
- Ousmane Ndongo Alpha net

1_ Les entrepreneurs sociaux, Ashoka

Ashoka en bref

- 200 personnes travaillent dans 30 bureaux répartis sur 5 continents
- Un budget mondial annuel de 30 millions \$
- 2000 Entrepreneurs Sociaux soutenus dans 70 pays
- 25 ans d'activité

Ashoka au Sahel depuis 1992

- 50 entrepreneurs sociaux au Sahel
- actifs dans des domaines divers.

2_ Rôle du secteur privé dans l'entrepreneuriat social

Philosophie d'Ashoka

Il faut doter le secteur social d'une structure équivalente aux "fonds de capital-risque", c'est à dire capable d'identifier et d'accompagner les Entrepreneurs innovants pendant la phase de développement de leur activité.

L'approche choisie est donc celle du "capital-risque philanthropique" : Ashoka "investit" dans les Entrepreneurs Sociaux, qu'elle sélectionne pour leur projet innovant et leurs qualités entrepreneuriales, tout en attendant un "retour sur investissement" qui est social et non pas financier. Ce "retour" se calcule en fonction de l'augmentation de l'impact que les Entrepreneurs Sociaux ont sur la société.

M. Jean Loup FELTZ– Conseiller à la Direction Générale de l'Agence Française de Développement (AFD)

www.afd.fr



Introduisant son exposé, Mr FELTZ a tout d'abord rappelé sa mission au niveau de l'AFD : attirer des grandes entreprises françaises dans une initiative RSE partenariale avec l'AFD afin qu'elle pratique de la RSE, non pas interne, ni dans leur périphérie directe mais sur des pépinières RSE de Petites et Moyennes Entreprises (PME), dans les pays dans lesquels l'AFD intervient, dont le Sénégal.

Il Participe également à des ateliers de recherche sur la RSE notamment avec HEC paris et Sciences Po Lille qui a développé des modèles mathématiques sur la RSE.

Mr FELTZ a tenu dans son exposé à présenter, à la suite des entreprises privées qui sont intervenues auparavant, un angle de vue public de la RSE. L'exposé est ainsi articulé :

- 1-l'application de la RSE en interne à l'AFD et ce depuis 4 ou 5 ans
- 2-Quelques Points de repère sur la RSE au niveau public dans les pays comme la France : il s'agit surtout de déterminer le champ d'action de la RSE et se poser un certain nombre de question quand l'AFD veut financer une action RSE : est-ce une action RSE ou simplement une action de bonne gestion de l'entreprise qui aurait de toute façon eu lieu même si on n'avait pas parlé de RSE ?
- 3-Quelques éléments de réflexion
- 4-Conclusion

Démarche RSE du Groupe AFD :

*En interne (au siège et dans les agences), élaboration d'une charte éthique avec des règles et principes de comportement des agents de l'AFD (exemple : indépendance financière), mise en place de cellules spécifiques de lutte contre la corruption et le blanchissement d'argent, mise en place d'une cellule RSE, etc...

*rédaction d'un rapport rapproché du bilan CO2 du siège : réduire en équivalent tonnes CO2 les nombreux déplacements des agents, diminution des consommations intermédiaires en le liant à un système d'intéressement du personnel, etc...

*Amélioration du cadre de vie à l'intérieur de l'agence : hygiène, informations diététiques, activités du comité d'entreprise, lien social qui sous-tend l'amélioration du dialogue social

*Transparence de l'information : site internet

*diversité du recrutement : jeunes de différents pays, de différentes nationalités

Points de repère :

*Obligations pour les emprunteurs de l'AFD de Respecter les diligences sociales et environnementales (depuis 1990)

*l'AFD finance des opérations et projets strictement RSE à partir de subvention « sèche » ou d'éléments de constitutionnalités de crédit

*l'AFD a mis l'accent sur le développement du Secteur privé : conditionnalités par rapport aux innovations sociales, préservation de la bio diversité, etc...

*Meilleure prise en compte des besoins de notre clientèle et Transparence externe et interne

Recherche et réflexion sur la RSE :

*« La RSE oscille entre ambiguïté et sincérité. Mais si on considère que la raison d'exister d'une entreprise est de faire du profit et que on perçoit la RSE comme un prolongement de l'activité de l'entreprise dans le cadre de son développement stratégique ; Dès lors, il n'y a plus d'ambiguïté».

*« Les acteurs de la valeur ajoutée dans le monde sont les entreprises. Elles grandissent, se développent et peuvent alors distribuer beaucoup plus. La RSE fait partie de leur rôle sociétal. Elles ont en pris conscience seules. Elles font des actions seules et demandent que les Etats n'interviennent pas.

Réflexion au niveau du G8 : Aujourd'hui, le secteur public voudrait encadrer davantage la RSE mais Le Secteur privé n'y tient pas du tout car les entreprises veulent montrer que ce qu'elles font est volontaire et que ça les valorise.

La RSE dépend des cultures, de la réglementation locale et au Sénégal, la RSE n'est pas du tout la même qu'en France. Les actes volontaires pour améliorer les conditions de vie des populations sont différents.

La RSE sert le développement des entreprises. Ne pas croire que Les entreprises sont philanthropes et acteurs du développement au sens aide publique au développement, dès lors il n'y pas d'ambiguïté sur le sens des pratiques de RSE ».

Conclusion :

La RSE est un Enjeu et une préoccupation mondiale.

L'Engagement dans la RSE découle d'un monde qui est obligé de gérer les risques

Les pratiques de RSE sont fonction de l'attitude des consommateurs et comportements des habitants des pays

M.Aliou ABDOULLAHI – Directeur Régional Afrique de l'Ouest du Centre de Développement des Entreprises (CDE)

www.cde.int



Le Centre de Développement des Entreprises (CDE) est une institution du Groupe ACP – UE financée par le Fonds Européen de Développement (FED) qui intervient dans l'appui au Secteur privé des pays ACP pour un Développement Durable.

Mr Aliou ABDOULLAHI a décrit les modes d'intervention du CDE au profit des organisations intermédiaires et des entreprises en soulignant l'intérêt pour CDE de soutenir par l'octroi de subventions les entreprises privées qui sont engagées dans des projets RSE et de Développement Durable.



Bénéficiaires éligibles

- Entreprises du secteur privé
 - Entreprises en phase de création, d'extension, de diversification ou de restructuration dans les pays ACP
- Organisations intermédiaires du secteur privé
 - Associations professionnelles, fédérations d'entreprises, centres techniques, organismes de promotion de l'investissement, etc.
- Prestataires de services
 - Consultants et sociétés de conseil ACP



Le CDE intervient...

- Par le biais de programmes
 - Les interventions du CDE sont menées de plus en plus dans le cadre de programmes sectoriels (2/3 du budget)
 - En 2008 six programmes ont été sélectionnés : trois touchent à des secteurs "réels"; trois relèvent de secteurs transversaux
 - Les actions sont planifiées à l'avance et les budgets déterminés de façon à répondre aux besoins communs des entreprises qui bénéficient du programme
- Via une assistance ad hoc
 - En réponse aux requêtes individuelles
 - De préférence dans les régions moins bien couvertes par les programmes sectoriels

Secteurs d'intervention

- Tous les secteurs éligibles



Projets ad hoc :

■ Critères d'éligibilité

- PME privée établie légalement dans un pays ACP
- Actifs nets d'au moins 80.000 € et/ou un CA de 250.000 €
- Actifs nets maximum : 10 m€
- Au moins 5 employés
- Si nouvelle entreprise : mêmes montants d'investissement, de CA, et d'emploi en perspective
- Engagement à contribuer au moins pour un tiers des dépenses éligibles à l'assistance
- Se conformer au code international de bonne conduite en ce qui concerne les conditions de travail et le respect de l'environnement

2008 Ad Hoc	
WAP	400 000
CAF	100 000
SAF	100 000
SAP	100 000
CAR	100 000
PAC	100 000
TOTAL	€ 1 000 000

Bilateral agencies, European institutions and beneficiaries contribute an additional € 2 000 000



Montant des subventions

- Maximum 50.000 €/an par entreprise avec une limite des 2/3 du montant de l'assistance demandée
- Obligation d'une contribution de l'entreprise pour au moins 1/3
- Le subside octroyé fait l'objet d'une analyse et passe par un comité d'approbation
- Pas de contribution aux investissements et aux dépenses courantes

NOTE : le contractant peut être : le promoteur ACP, le partenaire UE ou un Consultant

Selection des consultants

- < 5.000€: gré à gré
- Entre 5.000 € et 200.000 € : consultation de marché

Mme Petra GLODDE-MUELLER – Chef de Mission du Programme sénégalais allemand pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes en Milieu Urbain (PEJU/GTZ) et Point focal PPP au niveau du Bureau régional GTZ au Sénégal <http://www.gtz.de>

La Coopération Technique allemande, GTZ, dispose d'un instrument spécifique d'appui aux organisations intermédiaires et aux entreprises sous forme de Partenariat Public Privé (PPP).

Mme Petra GLODDE-MUELLER en tant que Point Focal PPP de la GTZ a décrit ce type de programme adapté aux pratiques RSE des entreprises ainsi que les critères d'éligibilité aux subventions de la Coopération allemande.



Partenariat Public - Privé c'est:

- Une collaboration stratégique entre le secteur public (Coopération Technique Allemande) et le secteur privé (entreprises ou organisations patronales)
 - Pour la réalisation de projets communs dont les objectifs se situent à l'interface des intérêts des parties prenantes
 - Pour la mobilisation de ressources additionnelles en direction du développement

Le Partenariat Public - Privé vise:

Le Partenariat Public - Privé vise:

- L'implication du secteur privé dans les processus de développement: mise en œuvre de projets communs pertinents en termes économique et stratégique en tant que contribution au développement des pays partenaires
- L'augmentation des effets positifs externes des activités du secteur privé
- Le développement de synergies avec des avantages pour les deux parties en termes:
 - **de temps** (rapidité dans l'atteinte des objectifs spécifiques de chaque partie. Durée du PPP : 6 mois à 2 ans),
 - **de coûts** (réduction des coûts car les prestations des partenaires sont complémentaires ; Ex : la GTZ ne réalise que des prestations qui ne peuvent pas être fournies par l'entreprise privée)
 - **de durabilité** car la rentabilité des investissements du secteur privé s'inscrivent dans la durée

02.02.2009

Seite 4

02.02.2009

Seite 6

CONCLUSION

Le Forum a pris fin à 17 heures 30 avec les mots de remerciements de M.Philippe BARRY, Coordonnateur du Réseau RSE Sénégal », à l'intention de l'Ambassade du Canada au Sénégal, du Ministère chargé de la Culture et de la Francophonie, des différents intervenants et des entreprises privées et publics qui ont bien voulu soutenir financièrement l'organisation de ce Forum sur le partage des bonnes pratiques en matière de SE.

Il s'agit du premier évènement du genre qu'il conviendra de pérenniser pour les années suivantes. Entretemps, Monsieur BARRY a annoncé que RSE Sénégal va se consacrer au déploiement d'un plan d'actions visant la promotion de la RSE auprès des entreprises. Il a ainsi invité les partenaires institutionnels (Administrations, Partenaires au développement, Structures d'appui aux entreprises, Organisations patronales et professionnelles, Instituts de Management, Associations de la société civile) à participer dans le cadre d'une approche participative à l'organisation des activités inscrites dans le plan d'actions ci-après :

Plan d'actions 2009-2010 «RSE Senegal»

MISE EN ŒUVRE AVEC LES PARTENAIRES DE « RSE SENEGAL » : Entreprises, Chambre de Commerce Canada AO, Organisations professionnelles et patronales, Directions nationales et Structures d'appui au Secteur privé, Milieu universitaire, ONG société civile, Partenaires au développement

- Axe institutionnel de promotion de la RSE
 - Edition du rapport du Forum – édition 2009
 - Dispositif d'appui aux entreprises initiant des projets ayant un impact « sociétal »
 - Dispositif fiscal plus incitatif pour le Mécénat
 - Programme sectoriel pilotes de promotion de la RSE (Mines, Télécommunications, etc...)
- Axe animation du Réseau RSE Senegal
 - Pérennisation du Forum = édition 2010 à vocation sous régionale
 - Rencontres thématiques d'échanges et débats sur la RSE & Développement Durable sous forme de « petits déjeuners »
 - Programme de Cours de formation sur la RSE & Développement Durable
- Axe communication et partage des bonnes pratiques RSE
 - Une revue « papier » d'informations sur la RSE
 - Lancement d'une journée de la RSE au niveau des entreprises
 - Poursuite du développement de l'observatoire RSE Senegal
 - Emissions radiophoniques sur la RSE

COUVERTURE MEDIATIQUE DU FORUM



TELEVISION

*Radio Télévision Sénégalaise (RTS) : journal télévisé

*Rdv : journal télévisé

RADIO

*Radios locales

PRESSE + INTERNET

*Agence de Presse Sénégalaise : www.aps.sn/aps.php?page=articles&id_article=51656

*Le Soleil : www.lesoleil.sn/article.php3?id_article=43488

*Le Quotidien : www.lequotidien.sn/index.php?option=com_content&task=view&id=4663&Itemid=9

*Walf Fadjri & All Africa : <http://fr.allafrica.com/stories/200901300559.html>

*L'observateur

*RSE Développement : www.rse-et-ped.info

AUTRES

*Publication de bandeaux annonces avec logo des sponsors dans les journaux : Le Soleil – Wal Fadjri – Le Quotidien

*Banderolle avec le logo des sponsors

*Exposition d'affiches et kakemono des sponsors dans la salle

*Diffusion d'émission radiophonique spécifique sur le Forum RSE : RSI 92.5 FM

*Distribution de dépliants en quadrichromie sur l'évènement avec logo des organisateurs et sponsors

ANNEXE

Tous les documents sont téléchargeables à partir du site internet www.rsesenegal.com à l'adresse suivante : <http://www.rsesenegal.com/portail/main.php?page=show&show=ForumRSE08>

Document 1 : Liste des participants

Document 2 : Programme du Forum

Document 3 : Discours Philippe BARRY – Coordonnateur RSE Sénégal

Document 4 : Discours Son Excellence Jean Pierre BOLDUC – Ambassadeur du Canada au Sénégal

Document 5 : Présentation Brennen YOUNG – Canada – Ministère Affaires Etrangères et Commerce International

Document 6 : Présentation Nathalie ROSS – Canada – Ministère Ressources Naturelles

Document 7 : Présentation Julien RIVALS – France – Cabinet international DELOITTE

Document 8 : Présentation Ahmed Bachir DIOP – Sénégal – Directeur Général SODEFITEX

Document 9 : Présentation Cheikh Ahmadou Bamba FALL – Sénégal – Directeur Général NOVASEN / CARBOSEN

Document 10 : Présentation Bagoré BATHILY – Sénégal – Directeur Général LAITERIE DU BERGER

Document 11 : Présentation Salmou GOUROUZA DJIBO – Sénégal – Directeur Général OROMIN Sénégal

Document 12 : Présentation Moctar DIAW – Sénégal - Directeur Environnement SOCOCIM Industries

Document 13 : Présentation Olga TOURE – Sénégal – Directrice Commerciale FUMOA / COFISAC

Document 14 : Présentation Amadou KANE – Sénégal – Directeur Général ELTON

Document 15 : Présentation Aliou ABDULLAHI – ACP/UE – Directeur Régional CDE

Document 16 : Présentation Petra GLODDE-MUELLER – Coopération sénégallo allemande – Chef Mission PEJU/GTZ